

## Vente d un objet via internet

## Par kofshu, le 11/07/2009 à 00:28

## Bonjour,

ayant posé une annonce sur EBAY un acheteur eventuelle a acheté en direct mon objet et a présent n'étant pas satisfait il me mennace d'aller chez un juge pour trancher.

j'avais au paravent un autre achateur a qui j'ai dus renoncer car le beligerant insistait pour avoir mon objet quitte a augmenter le prix.

suis je en faute par rapport a la loi et pouvez vous me dire si je risque quelque chose ? PS/ j'ai gardé ses mail de mennace et intimidation .

je n'es absolument pas forcé cet individu a achater mon objet.

merci de votre réponce

cordialement